

COP26 : un premier accord international contre le méthane au rabais

PAR MICKAËL CORREIA

ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 2021



L'envoyé spécial du président américain pour le climat, John Kerry, arrive sur scène pour prononcer un discours lors d'une réunion, dans le cadre du Sommet des dirigeants mondiaux de la COP26, à Glasgow, en Écosse, le 2 novembre 2021. © Brendan SMIALOWSKI / AFP

Les deux jours de sommet des dirigeants mondiaux qui ont ouvert la COP26 ont abouti à un engagement international de plus de cent pays contre le méthane. Mais en donnant un blanc-seing à l'agro-industrie, cet accord demeure inefficace pour freiner le deuxième gaz contributeur du réchauffement global.

Glasgow (Écosse).—«*Nous devons réduire drastiquement nos émissions, et le méthane est un gaz à effet de serre responsable de près d'un quart du dérèglement climatique. Diminuer le méthane est un moyen rapide et effectif pour contenir le réchauffement global à 1,5°C*», a lancé ce mardi 2 novembre, à la tribune des dirigeants mondiaux de la COP26, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne.

« Plus de cent pays nous suivent dans cet engagement, s'est félicité ensuite le président américain Joe Biden. C'est la stratégie la plus simple et efficace que nous avons pour ralentir le changement climatique à court terme. »

Quelques heures auparavant, 105 pays avaient collectivement signé un **Pacte mondial sur le méthane**, une initiative portée par les États-Unis et appuyée par l'Union européenne, pour lutter contre ce puissant gaz à effet de serre, deuxième plus grand contributeur du réchauffement planétaire. Cet accord, réunissant entre autres la France, l'Arabie saoudite, le Brésil ou encore le Japon, engage ses signataires à

réduire les émissions mondiales de méthane de 30% par rapport aux niveaux de 2020 d'ici la fin de la décennie.

Cette alliance climatique internationale couvre 70% de l'économie mondiale et près de la moitié des émissions globales de méthane. Il s'agit à ce jour du plan le plus ambitieux pour réduire les rejets de méthane ; Fatih Birol, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, allant jusqu'à parler de «*moment historique*».

Un levier d'action rapide

Si le CO₂ est le principal moteur du changement climatique, la concentration de méthane connaît une hausse très rapide depuis environ dix ans, a indiqué le Giec dans son dernier **rapport** publié en août 2021, et qui a focalisé un pan de son travail sur ce gaz à effet de serre souvent oublié. Par ailleurs, le potentiel de réchauffement du méthane est, sur vingt ans, 80 fois plus élevé que le CO₂.

Pour l'administration américaine et John Kerry, envoyé spécial des États-Unis pour le climat, réduire dès à présent les émissions mondiales de méthane atténuerait dès l'horizon 2030 le réchauffement global, et ce d'autant plus que ce gaz à effet de serre ne perdure qu'une douzaine d'années dans l'atmosphère contre plus de cent ans pour le CO₂.



L'envoyé spécial du président américain pour le climat, John Kerry, arrive sur scène pour prononcer un discours lors d'une réunion, dans le cadre du sommet des dirigeants mondiaux de la COP26, à Glasgow, en Écosse, le 2 novembre 2021. © Brendan SMIALOWSKI / AFP

Maxime Beaugrand, de l'Institute for Governance and Sustainable Development (IGSD) – organisation qui travaille dans la lutte contre les polluants climatiques autres que le CO₂ –, a suivi de près l'élaboration de l'accord international sur le méthane. Depuis les couloirs de la COP26, elle explique pour Mediapart: «*La neutralité carbone d'ici à 2050 est un marathon, mais si l'on ne gagne pas le sprint en 2030,*

on sera déjà hors course. Cet engagement mondial, s'il est tenu, permettra de baisser le réchauffement global de 0,2°C dans les dix ans qui viennent. Ce type d'approche sectorielle fait que nous sommes entraînés de construire une architecture autour de l'objectif des 1,5°C.»

« Le méthane bénéficie depuis peu d'une grande attention politique car les dirigeants ont pris conscience que réduire ses rejets peut être rapidement bénéfique pour le climat, commente Sébastien Treyer, directeur général de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). Cet engagement montre une autre logique, plus pragmatique et plus américaine, de lutte pour le climat. L'accord de Paris a une grande portée symbolique, mais élaborer des accords sectoriels peut s'avérer efficace. Nous l'avons vu avec notamment le protocole de Montréal, signé en 1987 par 25 parties et ratifié aujourd'hui par 197 pays, qui a permis de réduire avec succès les substances chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone.

Un « laissez-passer » pour l'agro-business

Le méthane émis par des activités humaines est issu principalement de trois secteurs. L'agriculture est responsable de 40% de ces rejets, les combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) de 35%, et les déchets 20%.

Dans le secteur agricole, les émissions du bétail provenant du fumier et de la fermentation entérique – le processus de digestion des ruminants – représentent à elles seules près d'un tiers des émissions mondiales liées à l'activité humaine. Problème, le Pacte mondial sur le méthane ne précise en aucun cas comment réduire ces rejets.

Aux États-Unis, pays leader de ce pacte et l'un des plus gros émetteurs de méthane sur la planète, l'administration Biden a annoncé qu'elle allait établir de **nouvelles réglementations** pour réduire les rejets de l'industrie pétro-gazière et des **normes de pollution** plus strictes pour les décharges.

Mais rien n'a été annoncé pour l'agro-industrie. Seule une **déclaration** de la Maison Blanche, datant de septembre dernier, appelle à « l'adoption volontaire » de pratiques agricoles respectueuses du climat et à des partenariats entre éleveurs et gouvernement.

Pourtant, les émissions de méthane de la gestion du fumier dans les exploitations agricoles américaines **sont passées** de 37 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 1990 à 62,4 millions de tonnes en 2019. De nombreux rapports ont constaté que les résidents vivant à proximité des installations agro-industrielles sont plus à risque de souffrir de maladies, telles que la tuberculose, et ont des taux de mortalité infantile plus élevés que la norme. Et depuis 2000, les scientifiques ont **documenté** que les communautés africaines-américaines étaient jusqu'à cinq fois plus susceptibles de vivre à proximité d'élevages industriels.

Signé également par de grands pays d'élevage industriel, comme le Brésil ou l'Argentine, le Pacte mondial sur le méthane précise tout juste « *chercher à réduire les émissions agricoles par l'innovation technologique ainsi que par des mesures incitatives et des partenariats avec les agriculteurs* ».

*« Entre les différents pays signataires de cet engagement, et au sein même du secteur agricole, personne ne partage la même vision quant à l'avenir de l'élevage, qui reste un sujet très controversé, analyse Sébastien Treyer de l'Iddri. Certains défendent le modèle productiviste et avancent, face au changement climatique, des technologies comme la méthanisation ou même des vaccins pour que les vaches ne rejettent plus de méthane. D'autres aspirent à la diminution des cheptels. Le danger, c'est qu'il ne faut pas que ce type d'engagement ouvre la porte à la **méthanisation industrielle**, dont on a vu les dérives en Allemagne. »*

Clément Sénéchal, porte-parole climat de Greenpeace France, déplore pour Mediapart « *un vrai laissez-passer pour l'agro-business* », tandis que Robert Howarth, chercheur à l'université Cornell (États-Unis) souligne quant à lui que « *les gouvernements doivent*

encourager le passage à des régimes alimentaires plus sains, comprenant moins de viande et moins de produits laitiers».

Angle mort fossile

Une des actions rapides que peut néanmoins dynamiser cet accord international sur le méthane est celle de la réparation des fuites de ce gaz à effet de serre sur les infrastructures fossiles, tels les gazoducs. L'Agence internationale de l'énergie a **estimé** début octobre 2021 qu'il était techniquement possible d'éviter 75% des émissions actuelles de méthane provenant des installations pétrolières et gazières d'ici à 2030.

Mais Moscou, qui détient le géant industriel russe Gazprom, n'a pas signé le Pacte mondial sur le méthane. La firme est pourtant le premier producteur gazier au monde. Elle rejette chaque année trois fois et demie plus de carbone que la France et possède le plus grand système de pipelines de la planète – plus de 175 000 kilomètres, soit de quoi réaliser quatre fois le tour de la Terre.

En outre, un secteur a été complètement délaissé par cet accord international: le charbon. Pour Anatoli Smirnov, spécialiste du méthane pour le *think tank* indépendant sur le climat, **Ember**, «l'impact

climatique à court terme du méthane provenant des mines de charbon – environ 3,5 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ – est supérieur aux émissions de CO₂ de l'Union européenne qui étaient de près de 3 milliards de tonnes en 2019». Or, ni la Chine ni l'Inde, qui sont les deux premiers producteurs de charbon au monde, n'ont rejoint cette alliance internationale autour du méthane.

« *Tout reste à construire*, admet Maxime Beaugrand de l'IGSD. *Désormais, le travail de mise en œuvre concret de cet engagement va débuter. Une réunion interministérielle sous l'égide de la Coalition pour le climat et l'air propre est organisée ici à la COP26 le 9 novembre prochain.* »

Murray Worthy, spécialiste britannique du gaz fossile pour l'ONG internationale **Global Witness**, est pour sa part plus circonspect. Il pointe le fait que cet engagement international de moins 30% de méthane est bien en deçà de la réduction de 45% qui, **selon les Nations unies**, est nécessaire pour maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5°C. Et rappelle cette évidence: « *Le moyen le plus efficace de mettre fin aux émissions de méthane demeure incroyablement simple: éliminer progressivement l'utilisation des combustibles fossiles néfastes pour le climat.* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.